



## INFORMATIONS MAIRIE

### VŒUX DU MAIRE - DATE À RETENIR !

A vos agendas ! Nicolas JACQUIER, Maire, les membres du Conseil Municipal et l'ensemble du personnel communal sont heureux de vous convier à la **traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 5 janvier 2024, à 19h00, à la salle polyvalente, 371, route du chef-lieu, 73420 Drumettaz-Clarafond.**



### PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le **jeudi 25 janvier à 19h00 dans la salle du Conseil**, en Mairie. Le Conseil Municipal est ouvert à tous.

### TRAVAUX, ON FAIT LE POINT !

Les travaux se poursuivent **route du Biolay**. Afin de réaliser les enrobés définitifs, de déposer les réseaux aériens (électriques, éclairage public & télécom), **la route sera fermée à la circulation entre Misury et la Plantée à partir du 16 janvier sous réserve d'aléas météorologiques.**

Nous vous rappelons qu'il convient à chaque automobiliste de lever le pied et de rester vigilant sur cette zone où travaillent des ouvriers.

### ARRIVÉE D'UN NOUVEL A.S.V.P.

En prévision du départ à la retraite de l'actuel Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), un recrutement a été effectué en vu de son remplacement. **Depuis le vendredi 1<sup>er</sup> décembre, la Commune accueille Monsieur Marc-Emerick PIC, nouvel agent** en charge des missions de surveillance, de prévention des règles relatives à la sécurité et à la salubrité publiques (sécurisation aux abords des écoles, stationnement, etc.) Souhaitons-lui la bienvenue !



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### VENEZ À LA SALLE POLYVALENTE À VÉLO !

**Depuis fin novembre, un abri à vélo, couvert, est installé à la salle polyvalente.** Venez pratiquer vos activités à vélo avec la possibilité de le garer à l'abri, dans des supports fiables et sécurisés. L'installation de ce premier abri couvert correspond à la volonté de favoriser les mobilités douces. D'autres projets sont en cours de réflexion et la place du vélo est prise en compte dans les aménagements de voirie (en fonction des contraintes d'aménagement). Pour plus d'informations contactez-nous : [mdrumettaz.dd@orange.fr](mailto:mdrumettaz.dd@orange.fr)



### ARCHITECTE CONSEIL, PERMANENCE

M. PERRON, architecte conseil, sera présent le matin du **jeudi 4 janvier** à la Mairie. Merci de prendre rendez-vous au **04.79.63.64.00**

### ÉCONOMIE - TLPE

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024**, il vous reviendra, conformément aux articles L2333-6 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales, d'effectuer directement, **avant le 1<sup>er</sup> mars**, votre **déclaration annuelle** à l'aide du cerfa n°15702\*02

**Rappel :** l'installation ou la suppression d'un support publicitaire après le 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours devra faire l'objet d'une déclaration dans les deux mois.

## GRAND LAC - BROYEUR DE VÉGÉTAUX



**Du jeudi 4 au mercredi 17 janvier**, un broyeur sera mis à disposition sur la Commune par GRAND LAC.

Si vous souhaitez le réserver, merci de vous inscrire au préalable à la Mairie.

## INFLUENZA AVIAIRE - RISQUE MODÉRÉ

**Face à l'augmentation constatée des cas d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)** dans la faune sauvage, avec un premier foyer décelé dans un élevage français, le ministère en charge de l'agriculture a été amené à prendre la décision d'élever, par arrêté du 28 novembre 2023, **le niveau de risque de « négligeable » à « modéré »** sur l'ensemble du territoire.

Il a pour effet de renforcer les mesures de prévention pour les filières d'élevage mais également pour les chasseurs. De ce fait, des mesures strictes de prévention et de luttes de protection renforcées doivent être prises.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de la Préfecture de la Savoie.

## MONOXYDE DE CARBONE : PRÉVENIR LES INTOXICATIONS !

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée. Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :

- Faire vérifier les installations de chauffage et les conduits de fumée par un professionnel qualifié,
- Veiller à une bonne aération et ventilation du logement tout au long de l'année,
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion,
- Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.,
- Si des groupes électrogènes doivent être installés, les placer impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de l'ARS : [bit.ly/MonoxCO](https://bit.ly/MonoxCO)

# ANIMATIONS

## Les rendez-vous de la bibliothèque !

La bibliothèque est située 100, chemin du Fiolage, est ouverte au public les lundis de 16h00 à 19h00, les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, les samedis de 9h00 à 12h00. Tel : 04.79.63.69.04

## VACANCES DE NOËL & HORAIRES

La bibliothèque sera fermée **du 21 décembre 2023 au 2 janvier 2024 (inclus)**.

## LES NUITS DE LA LECTURE

La bibliothèque participe au programme des **Nuits de la Lecture 2024** et propose une **Lecture sensorielle dans le noir pour les enfants à partir de 5 ans**.

- **Samedi 20 janvier à 10h00**
- Gratuit, sur inscription à [bmdrumettaz@gmail.com](mailto:bmdrumettaz@gmail.com)

## PARTAGE DU TEMPS LIBRE

L'assemblée générale de l'association « **Partage du Temps Libre DRUMETTAZ MOUXY** » aura lieu le **jeudi 11 janvier 2024 à 14h30, salle du Moulin**.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à appeler Claudette au **06.10.67.48.36** ou Rosalie au **06.71.33.17.81** ou **09.75.86.39.25**.



## MAIRIE DE DRUMETTAZ-CLARAFOND

102, route du chef lieu, 73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND - 04.79.63.64.00 - [www.drumettaz-clarafond.com](http://www.drumettaz-clarafond.com)

**Accueil** : du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 - le lundi, de 16h30 à 18h30.